



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 24 juin 2026

Délibération 2026-06-03

**Affectation du résultat 2025 sur
le budget 2026**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix-huit juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Christian ANSELME, Éric BARITHEL, Franck BOGEY, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTTY, Jean-François GIMBERT, Bruno LYONNAZ, Alexandre MULATIER-GACHET, Danielle ROCHET, Hugo ROUX, André SAINT-MARCEL, Laure TOWNLEY-BAZAILLE, Christian VIVIAND

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Johana RUBIN-DELANCHY

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Pascal MANZON

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Jérôme CHAMOSSET, Stéphane DUPONT-BOIS, Gaëlle POIRIER, Stéphane RIALLAND

Délégué(e)s suppléants présent(e)s mais ne pouvant pas voter : Richard GOLAZ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Azzdine BOUIREK, Emmanuel CHAPUIS, Laurence GODENIR

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Michèle DOMENGE-CHENAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Nathalie HENRY

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Caroline DUHAMEL, Roland LOMBARD, David MARIN-PACHE, Isabelle VENDRASCO

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Jean-Pierre FAVRE

Procuration : Yohann TRANCHANT donne procuration à Isabelle VENDRASCO

Hugo ROUX est nommé secrétaire de séance.

Délibération 2026-06-03

Affectation du résultat 2025 sur le Budget 2026

Suite à la clôture du budget 2025, il convient de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2025

Il est proposé d'affecter l'excédent comme suit :

1) Section d'investissement :

Excédent cumulé d'investissement 2025 de 132 308,86 € sera maintenu à l'investissement et servira à financer les dépenses de cette section

2) Section de fonctionnement :

L'excédent cumulé de fonctionnement 2025 de 369 855,65 € sera maintenu à la section de fonctionnement et servira à financer les dépenses de cette section

Le Comité Syndical du SCoT du bassin annécien, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Abstention : 00

Affecte les résultats du Syndicat Mixte du SCOT du bassin annécien sur le budget 2026 de la manière ci-dessus énoncée.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 24 juin 2026.

Le Secrétaire de Séance,

Hugo ROUX



Le Président,



Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....

et de la publication du

Le Président,